Bohnenkamp
Moving Professionals

30.04.2025

PNEUS

Groupe de produits	Pneus
Numéro d'article	19915015
Taille de pneu valide	5.20 - 13
LI / SI / PR	70 P
TL/TT	TL
Marque	Heidenau
Profil	P31

HEIDENAU

Indications et caractéristiques

- Le pneu Heidenau P31 est conçu pour remorque de voiture de collection.
- Il est utilisé sur les véhicules dont la première immatriculation a eu lieu avant le 01/10/1990.
- Une certification EPREL n'est pas nécessaire pour cette utilisation.

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.

Bohnenkamp
Moving Professionals

30.04.2025

Informations techniques

Numéro d'article	19915015
EAN	4027694320012
Taille de pneu valide	5.20 - 13
LI / SI / PR	70 P
TL/TT	TL
Marque	Heidenau
Profil	P31
M+S	M+S
Antistatique	non
Couleur du pneu	Noir
Numéro du règlement ECE	pas nécessaire
Nettogewicht [kg] (gültig)	5,30
Taille de jante recommandée	4J
Taille de jante autorisée	3.50J, 4.50J
Pression maximale de l'air [bar]	2,30
Largeur du pneu [mm]	137
Diamètre extérieur du pneu [mm]	581
Stat. Rayon (SLR) [mm]	272
Circonférence de roulement [mm]	1740
Profondeur du profil [mm]	8,0
E-Ready	non

Capacités de charge

Indice	Capacité de charge [kg]	Vitesse [km/h]	Position des essieux	Pression [bar]	Indice de charge
70 P	335	150	Single	2,30	

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.